

Aperçu d'une histoire de la linguistique neuchâteloise (1873 - 1997)¹

Lors du rétablissement de l'Académie, en 1866, le Conseil d'Etat nomme à la chaire de philologie grecque et latine un savant allemand de quaranté-quatre ans, Wilhelm Neumann (1822-1884). Sept ans plus tard, cet homme d'une vaste culture et curieux des nouvelles recherches en sciences humaines inscrit une heure de linguistique générale au programme de ses cours. Ainsi, la haute école de Neuchâtel offre pour la première fois un enseignement distinct sur les problèmes du langage. Sa formation et son parcours intellectuel assurent à Neumann une largeur de vues et une distance critique remarquables. À son arrivée à Neuchâtel, il a déjà suivi une brillante carrière en théologie et philosophie, ainsi qu'en philologie ancienne; il a écrit plusieurs ouvrages importants sur des sujets relatifs à l'Ancien Testament; il a enseigné la théologie en Allemagne, puis l'hébreu, le grec et l'allemand à Lausanne. Cette expérience s'allie à une grande originalité d'esprit. À en juger par un opuscule de 1873² - l'année même de l'introduction de la linguistique à la Faculté des lettres -, le maître ne craint pas la remise en question des connaissances scientifiques apparemment les plus sûres et se distingue par une méthode novatrice. De même qu'un contemporain célèbre, August Schleicher (1821-1867), rédige un manuel de lituanien à partir d'observations directes, faites sur le terrain, de même Neumann voue une grande attention aux langues vivantes. En témoignent non seulement sa maîtrise du français, mais aussi l'étendue de son information sur d'au-

tres langues modernes de l'Europe. Cet intérêt pour l'usage oral influence son approche du grec et du latin: au-delà de la norme des écrivains classiques, son regard embrasse les formes dialectales et les variétés familières des inscriptions, proches de la langue parlée. Les graffiti de Pompéi, par exemple, retiennent toute son attention: «L'alphabet romain nous est connu. Nous en avons d'authentiques échantillons, tracés par la main des gamins, qui, en allant à leur gymnase..., s'exerçaient en gribouillant leurs leçons sur le bas des maisons de Pompéi... J'avoue qu'on sent mieux le souffle vivant de la prononciation latine dans ces gribouillages de mains enfantines, que dans l'éblouissante érudition, qui ramasse de toute part ses arguments nébuleux pour éteindre la flamme originale d'une langue ancienne...»³. Ces lignes mettent en cause la science livresque de l'homme de cabinet et révèlent l'intérêt de leur auteur pour les manifestations linguistiques spontanées de la vie quotidienne. En même temps, la phraséologie (cf. l'expression *souffle vivant de la prononciation latine*) trahit une conception caractéristique de l'époque. La langue est comparée à un organisme naturel, dont elle partagerait le destin: naissance, développement, déclin et mort. Cette idée s'exprime plus nettement dans la suite du texte: selon l'auteur, lorsque les usagers d'une langue en simplifient l'orthographe, «la force vitale de cette langue commence à pâlir»⁴. L'emploi d'une telle métaphore situe bien Neumann dans la linguistique de son temps. Même si certaines de ses

¹ Cette brève rétrospective s'en tient à peu près aux disciplines qui sont aujourd'hui celles de l'Institut de linguistique. La place disponible ne nous a pas permis de prendre en compte de nombreux domaines voisins, comme la dialectologie du français ou les linguistiques de langues particulières, anciennes et modernes. En ce qui concerne la documentation, nous sommes redevable à Mme M. Niederhauser et à MM. F. Grosjean, A. Jeanneret, B. Py, D. Queloz, C. Rubattel et R. Scheurer, que nous remercions très vivement. Enfin, pour la première partie de la période considérée, nous avons tiré grand profit de la contribution de M. R. Scheurer, in: *Histoire de l'Université de Neuchâtel*, tome 2, Université de Neuchâtel et Ed. G. Attinger, Hauterive - Suisse 1994, Deuxième partie, chap. II.

² *Mélanges philologiques I: Prononciation du C latin*. Paris - Neuchâtel - Leipzig 1873, 80 p.

³ *Op. cit.*, p. 36.

⁴ *Op. cit.*, p. 45.

L'Université et la République

théories ne résistent pas à la critique de la science actuelle, son œuvre a stimulé la recherche. Sa réflexion sur le langage a le mérite de s'appuyer sur la connaissance de nombreuses langues. Dans le domaine indo-européen, ses références vont du celtique à l'indo-iranien. Le savant domine donc le champ d'études des comparatistes et applique la méthode historique à des points de grammaire latine⁵. De ce savoir encyclopédique et de ces compétences les étudiants profitent largement. De 1873 à 1882, le professeur traite de nombreux sujets de linguistique. Les intitulés des cours sont éloquentes. Citons: «L'écriture et l'orthographe» (1875), «Principes de grammaire comparée. Phonétique des langues indo-européennes» (1875-1876), «Origine des langues» (1876), «Langues aryennes» (1876-1877), «Étymologie. Langage émotionnel et imitatif. Darwin et la science du langage» (1877-1878). Ces matières, professées à raison d'une heure hebdomadaire, s'ajoutent à l'enseignement principal du latin (4 h) et du grec (3 h). De plus, Neumann donne des cours de langue hébraïque et d'archéologie biblique à la Faculté de théologie. C'est dire l'importance de son engagement à l'Académie, dont il a été recteur (1875).

Pour la succession de Neumann, en 1883, l'Académie fait appel à deux jeunes professeurs, Jules LeCoultre (1849-1925) et Léopold Bachelin (1857-1930). Le premier occupe la chaire de langue et littérature latines et y ajoute l'histoire de la langue française. Le second professe la langue et la littérature grecques, la littérature française et la linguistique générale. Cette dernière discipline, avec une dotation de 1 heure hebdomadaire, demeure le parent pauvre, mais, du moins, ne disparaît pas du programme. Dans son enseignement, Bachelin reprend, à peu de choses près, les sujets de son prédécesseur, mais l'éventail est un peu moins riche.

Les matières changent chaque semestre durant deux ans, puis le cycle recommence. Le professeur s'intéresse aux textes surtout d'un point de vue littéraire, comme en témoigne déjà son mémoire «Comparaison entre l'iphigénie d'Euripide et celle de Racine», rédigé au temps de ses études à l'Académie (1877). De fait, son goût pour la littérature comparée l'oriente davantage que la linguistique vers ses futures fonctions: en 1889, il accepte la charge de bibliothécaire du roi de Roumanie et les disciplines pour lesquelles il avait été nommé sont confiées à Paul Dessoulavy (grec), Henri Warnery (français) et Alexandre Perrochet (linguistique). Au niveau de l'enseignement, Perrochet (1844-1909) assure la continuité par la conservation d'un cours intitulé «Origine et développement du langage» (Bachelin traitait déjà de ce sujet). Mais il donne aussi, en alternance, un cours d'orientation nouvelle, qui témoigne d'un intérêt pour la typologie: «Les langues monosyllabiques, agglutinantes et chamito-sémitiques». Cette ouverture à des langues non indo-européennes s'explique par une formation de théologien et d'hébraïsant. En effet, depuis 1874, Perrochet enseigne l'exégèse de l'Ancien Testament à la Faculté de théologie. Néanmoins, comme Neumann quelques années auparavant, il fait aussi droit aux études indo-européennes.

Après Alexandre Perrochet, Max Niedermann (1874-1954) reprend le flambeau de la linguistique, d'abord comme privat docent (1903-1905), puis comme professeur extraordinaire (1905-1909), enfin au titre de professeur ordinaire (1909-1944). La carrière universitaire s'offre comme une suite logique de sa formation très complète et de son excellente préparation à la recherche scientifique. Dès le début de sa scolarité, Max Niedermann se montre un brillant élève, très travailleur et scrupuleux. Son goût et son talent pour les langues se révèlent déjà

⁵ Une monographie de grammaire comparée a pour titre: *Parenté du gaulois et du latin (voir le programme des cours de l'Académie de Neuchâtel, Année 1880-1881, pp. 15-98).*

au Gymnase de Winterthur, sa ville natale. Bachelier en 1893, il s'inscrit d'abord à l'Université de Zurich, mais, au bout d'un an, il poursuit ses études à Bâle, où il fréquente les cours de philologie classique et de linguistique, profitant notamment des leçons du grand comparatiste Jacob Wackernagel. Trois ans plus tard, il réussit ses examens de doctorat avec la mention «*insigni cum laude*». Sa thèse, qui porte sur un aspect du vocabulaire latin, inaugure une très riche production scientifique. Ses publications concernent de nombreux domaines de la philologie et de la linguistique. C'est que le jeune savant, à peine docteur, complète et élargit sa formation à Paris. De 1897 à 1899 - hormis une interruption d'un semestre -, il y est à l'école des plus grands maîtres et satisfait son appétit de connaissances dans les institutions les plus prestigieuses. À son programme figurent non seulement le latin, le grec et la linguistique, mais encore le sanskrit, le russe et les langues celtiques. Ainsi devient-il un indo-européaniste accompli. À son retour en Suisse, il commence son activité d'enseignant, d'abord à l'Université de Bâle en qualité de privat docent, puis au Gymnase de La Chaux-de-Fonds comme professeur de latin et de grec. Mais, bientôt, l'Université de Neuchâtel se l'attache pour l'enseignement de la linguistique et des langues anciennes. Promu à l'ordinariat en 1909, il occupe une chaire partielle jusqu'en 1925 et exerce des fonctions parallèles à l'Université de Bâle. À la retraite du latiniste Jules LeCoultre, il accepte une charge complète à Neuchâtel (1926-1944). Quand bien même sa sollicitude pour les étudiants et son dévouement à l'institution universitaire lui coûtent beaucoup de temps, il accomplit une œuvre scientifique importante et durable. Son *Précis de phonétique historique du latin* (1^{re} éd., Paris 1906; 3^e éd., 1953) - «véritable petit chef-d'œuvre», comme le dit Antoine Meillet - rencontre un succès considérable et est traduit dans une demi-douzaine de langues. Quant à son dictionnaire de lituanien (*Wörterbuch der litauischen Schriftsprache*), publié à partir de 1926 avec Alfred Senn et Franz Brender (de celui-ci Anton Salys prendra la relève), c'est un ouvrage fondamen-

tal. Que ce soit dans ces œuvres maîtresses ou dans d'autres livres et articles, Max Niedermann donne l'exemple de la rigueur, de la clarté et de l'élégance. L'étendue de son savoir se mesure à la variété de ses sujets d'études. De 1897 à 1954, plus de trois cents contributions illustrent les domaines de la critique verbale, de la grammaire historique, de l'étymologie, de l'épigraphie, de la toponymie et, plus rarement, de la linguistique générale. Les données proviennent essentiellement du latin (y compris le latin vulgaire), des langues romanes, du grec et des langues baltiques. Même s'il met l'accent sur les langues et les textes anciens, Max Niedermann ne se désintéresse pas des faits linguistiques contemporains, comme l'attestent ses travaux sur le français et le lituanien. D'ailleurs, son attention aux problèmes de l'actualité s'étend au-delà des questions de langue. Sur des sujets scolaires - comme la réforme de l'enseignement - ou sur des problèmes de politique internationale - comme le statut des pays de l'Est -, il prend la plume et fait connaître son point de vue dans les journaux. Dans sa vie de citoyen et dans son métier de professeur, dans la cité et dans l'Université, son engagement témoigne d'un profond humanisme. À l'égard de ses étudiants, il est un maître à la fois bienveillant et exigeant. Son enseignement ne vise pas seulement à la transmission de connaissances, mais plus encore à l'apprentissage d'une méthode rigoureuse. Dans sa pratique de latiniste et d'indo-européaniste, l'étude linguistique s'appuie toujours sur un examen philologique préalable. Un grand soin dans la description des faits et une analyse sans faille s'agencent en une démonstration exemplaire. Ainsi, les heureux bénéficiaires de ses leçons en retirent le goût du travail précis et de l'argumentation serrée. Les plus férus de linguistique ne suivent pas seulement les heures de latin, mais profitent des cours de sanskrit, de russe ou de grec. La lecture de textes alterne avec des sujets de grammaire historique ou, parfois, de linguistique générale. Max Niedermann accorde la priorité à son activité d'enseignant et consacre beaucoup de temps à ses étudiants. Et pourtant, la

L'Université et la République

recherche ne perd jamais ses droits. Bien plus, l'ampleur et la perfection de son œuvre scientifique lui valent les plus hautes distinctions académiques en Suisse et à l'étranger. Sa longue et féconde carrière a donc grandement contribué au rayonnement de l'Université de Neuchâtel.

Durant la dernière année d'enseignement de Max Niedermann, la nomination de Paul Humbert - jusque-là professeur à la Faculté de théologie - à une chaire d'hébreu et langues orientales enrichit l'offre de la linguistique. Au programme des cours figure désormais, à côté des 2 heures consacrées à la langue hébraïque, 1 heure d'introduction à la langue persane ou de lecture de textes persans. En 1944, André Burger, titulaire de la chaire de français médiéval et de philologie romane, succède à Max Niedermann pour la grammaire comparée des langues classiques, qu'il enseigne jusqu'en 1948, mais à raison de 1 heure hebdomadaire seulement. Il ne traite pas que de la comparaison du grec et du latin, mais aussi des langues germaniques. Le sanskrit élémentaire fait l'objet du cours de l'été 1946 et le système phonétique et morphologique de l'indo-européen est abordé en hiver 1947-1948. En tant qu'ancien élève d'Antoine Meillet, de Jacob Wackernagel et de Max Niedermann, André Burger privilégie l'approche comparative des langues. Son expérience d'indo-européaniste se révèle pleinement dans ses remarquables *Etudes de phonétique et de morphologie latines* (Neuchâtel 1928). Le recours à des données indo-iraniennes, grecques, slaves et germaniques, notamment, éclairent les faits latins d'une manière décisive. Sur bien des points, cet ouvrage renouvelle l'explication des formes du parfait latin. Son impact sur les travaux ultérieurs se mesure aujourd'hui encore.

En 1948, André Burger quitte Neuchâtel pour l'Université de Genève. Georges Redard est alors nommé au poste de linguistique. Né en 1922 à Neuchâtel, il y a accompli sa scolarité, obtenu son baccalauréat (1940), puis sa licence ès lettres classiques (1943).

Ses études achevées, il s'est engagé dans la préparation d'une thèse de linguistique grecque, sous la direction de Max Niedermann, puis a effectué un séjour à Paris, où il a bénéficié de l'enseignement d'Emile Benveniste et de Pierre Chantraine, à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. Auprès d'eux et d'autres maîtres, il a eu l'occasion d'approfondir et d'élargir sa formation d'indo-européaniste et de linguiste. Doué d'aptitudes remarquables, d'une force de travail peu commune et d'une volonté indéfectible, il a mené à bien sa recherche dans les conditions difficiles de la guerre et de l'après-guerre. En octobre 1947, la rédaction était terminée. Ainsi, au moment de son entrée en fonction comme chargé de cours à la Faculté des lettres, à l'âge de vingt-six ans, il a déjà une solide expérience de la recherche scientifique et une grande culture linguistique. Ses intérêts sont très larges, comme en témoignent d'emblée les intitulés de ses cours. Au semestre d'hiver 1948-1949, l'enseignement comprend: «Introduction à la grammaire comparée des langues indo-européennes: classification et structure» (1h), «Grammaire comparée des langues classiques: La formation des noms» (1h) et, au titre de cours libre, «Initiation à l'étude de l'iranien ancien: explication de textes vieux-perses et avestiques» (1h). La présence de l'iranien dans ce programme est symptomatique des recherches futures du professeur. Le sanskrit, d'autre part, fait l'objet d'un cours d'introduction en 1949-1950, puis à intervalle plus ou moins régulier. À ces langues indo-européennes anciennes s'ajoutent bientôt des sujets de linguistique générale et la réflexion porte également sur les langues vivantes. En été 1955, en effet, Georges Redard donne pour la première fois un cours de grammaire française. Son objectif n'est pas d'enseigner la norme, mais de sensibiliser son auditoire à l'écart existant entre langue orale et langue écrite et de susciter une analyse critique de la grammaire traditionnelle. Dans ces leçons captivantes, l'étudiant remet en question les descriptions conventionnelles et prend conscience de l'usage réel de la langue. L'étude de cas particuliers repose sur des principes

théoriques et méthodologiques rigoureux. La doctrine fondamentale de Ferdinand de Saussure tient une grande place dans l'enseignement. L'exégèse porte essentiellement sur les fameuses dichotomies saussuriennes (synchronie / diachronie, langue / parole, signifiant / signifié) et sur des notions de base (la «valeur» et l'«arbitraire du signe», par exemple). Ces connaissances cardinales concernent tous les étudiants de la Faculté et s'acquièrent dans le cours général. Parallèlement, un cours-séminaire s'adresse à un groupe plus restreint. Son contenu varie de semestre en semestre, de sorte que les esprits curieux s'ouvrent à de multiples domaines. Les classicistes découvrent les formes archaïques de la civilisation romaine à travers l'histoire des termes les plus anciens du vocabulaire latin. À l'occasion, une lecture de chapitres choisis du traité de Caton sur l'agriculture leur propose des exemples d'une collaboration fructueuse entre la philologie et la linguistique. De temps en temps, une introduction au gotique donne aux étudiants d'allemand et d'anglais la possibilité de s'initier à la comparaison des langues germaniques. Même le persan et le hittite apparaissent à leur tour dans le programme. À chaque fois, l'apprentissage de la langue se double d'une sensibilisation à la culture. L'ouverture du maître, son enthousiasme communicatif, sa brillante élocution ont un effet stimulant. Pour beaucoup, les cours de linguistique représentent de grands moments dans la semaine. Au succès de l'enseignement s'ajoute l'importance croissante de la discipline au sein des sciences humaines. Aussi, lorsque la Faculté met sur pied un cours d'introduction aux méthodes pour tous les étudiants de première année, la formation comporte-t-elle, à côté des approches philosophique et historique, la dimension linguistique.

Georges Redard ne limite pas son activité à son enseignement neuchâtelois. De 1948 à 1954, il est rédacteur au «Glossaire des patois de la Suisse romande». En 1954, l'Université de Berne le nomme à sa chaire de grammaire comparée. Comme il est déjà professeur à Neuchâtel (depuis 1951), il a de

lourdes charges et des tâches administratives dans deux institutions. D'autre part, son engagement dans la recherche s'avère important dès le début de sa carrière. Très tôt, en effet, il élabore un grand projet par la conjonction de deux ensembles de compétences. Alors qu'il se consacre principalement à l'étude des langues iraniennes, il se familiarise parallèlement avec les méthodes du dialectologue par sa participation à l'enquête sur les patois franco-provençaux. De là naît l'idée d'une description des dialectes de l'Iran moderne. Il met donc en chantier un ouvrage de grande envergure: un atlas des parlers iraniens, conçu d'après le *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz (AIS)* de K. Jäger et J. Jud. L'entreprise, dont l'intérêt a été reconnu par le XXIV^e Congrès international des orientalistes (Munich, 1957), commence par des enquêtes sur le terrain (Iran et, surtout, Afghanistan) et par le dépouillement des publications antérieures. Pour la récolte et l'exploitation des matériaux, Georges Redard s'entoure de collaborateurs et forme des enquêteurs indigènes. À l'usage de l'équipe, il confectionne un questionnaire étendu (totalisant près de deux mille questions), ainsi qu'une version abrégée. Ces instruments de travail, complétés par des enregistrements, permettent une investigation dans les principales provinces du lexique. Un riche vocabulaire concerne l'élevage, l'agriculture et les métiers. Dans l'ensemble, le matériel recueilli renseigne accessoirement sur la phonétique, la morphologie et la syntaxe. De plus, les missions ont rapporté une documentation précieuse pour l'ethnographe: photographies, diapositives, dessins techniques. L'exploitation - non encore terminée - des données linguistiques a conduit à la publication d'études particulières. L'excellence de ces travaux a été largement reconnue et Georges Redard est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la dialectologie iranienne. Fait significatif, c'est lui qui a signé le chapitre sur les parlers actuels de l'Iran dans le grand ouvrage de référence édité par Thomas A. Sebeok (*Current Trends in Linguistics* 6, La Haye - Paris 1970, pp. 97-135). Et c'est lui que le Collège de France invite,

L'Université et la République

une quinzaine d'années plus tard, à donner une série de conférences sur la linguistique iranienne (1986). Il n'est pas étonnant, enfin, qu'il dirige la belle collection des «Beiträge zur Iranistik» (L. Reichert Verlag, Wiesbaden).

En-dehors du champ des études iraniennes, Georges Redard publie un ensemble de contributions sur des problèmes de sémantique grecque et latine. L'intéressent, en particulier, les rapports entre les termes d'une famille lexicale. Il s'agit, par exemple, de justifier l'écart des sens entre un verbe composé et le simple correspondant. La démonstration, toujours très rigoureuse, s'appuie sur le principe selon lequel «le sens d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois» (Benveniste). En effet, l'auteur de ces travaux interroge très largement les textes. Par des interprétations précises et attentives au contexte, il éclaire l'évolution sémantique des mots d'une manière décisive. La même attention préside à ses recherches sur l'histoire récente de la linguistique. En témoignent, notamment, ses articles sur l'école de Genève. Saussure, ses conceptions de comparatiste et de généraliste, ses rapports avec Louis Havet ou encore son voyage en Lituanie font l'objet d'études particulières. L'œuvre de Charles Bally suscite également des travaux. Cet intérêt pour l'auteur de *Linguistique générale et linguistique française* n'est pas sans rapport avec la réflexion sur le français et l'ouverture d'une «Chronique de la langue vivante» dans le *Journal de Genève* durant les années soixante.

On le voit, Georges Redard se passionne pour de multiples aspects de la linguistique, y compris ses développements les plus récents. À son instigation ou avec sa collaboration, la Faculté augmente ses moyens et enrichit son offre dans le domaine des sciences du langage. Ainsi, il soutient, avec Jean Rychner, la réalisation d'un laboratoire de langues, dont le projet avait été conçu par André de Mandach à son retour des États-Unis. Une installation rudimentaire est inaugurée en 1960, puis remplacée par un

équipement plus performant en 1963. Cet instrument rend immédiatement de grands services au Séminaire de français moderne et au Cours de vacances. Mais l'outil ne remplace pas l'homme. Au linguiste incombe l'élaboration d'un matériel didactique efficace, ce qui implique l'étude des processus d'apprentissage. Le besoin se fait donc sentir d'une unité de recherche spécialisée et, bientôt, le Centre de linguistique appliquée (CLA) voit le jour. Sous la direction scientifique d'Albert Gilliard, puis de René Jeanneret et, enfin, de Bernard Py, l'équipe du Centre se consacre à des tâches diverses: organisation de cours, colloques et séminaires pour les enseignants des degrés primaire et secondaire, évaluation de méthodes pour l'enseignement des langues étrangères, réalisation de nombreux documents didactiques pour le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol, notamment. Dans un second temps, l'apprentissage «en milieu social» prend une grande place dans les activités du CLA, de même que les recherches sur le bilinguisme. Il s'agit de comprendre, par exemple, ce que signifie, pour une famille de Romands, d'aller vivre et travailler dans une ville alémanique et de devenir bilingue; ou encore ce que signifie, pour un enfant portugais, de s'intégrer dans une classe de notre système scolaire et d'apprendre non seulement le français, mais aussi l'allemand. Dans ce domaine, plusieurs travaux ont été conduits en collaboration avec d'autres universités suisses et étrangères (Bâle, Lausanne, Besançon, Grenoble, Lyon, Paris VII et X) et ont été soutenus par le FNRS.

L'année 1971 marque une étape importante du développement de la linguistique à Neuchâtel. Une chaire de linguistique générale est alors créée et confiée à Georges-Eddy Roulet, jusque-là chef de travaux au CLA. Le nouveau professeur consacre la plus grande part de son enseignement aux aspects théoriques de sa discipline, de Saussure à Chomsky. Mais, dans le prolongement de son activité antérieure, l'application des théories à la didactique des langues l'intéresse et il inscrit à son programme un cours de linguistique appliquée. Parmi ses travaux

scientifiques, les ouvrages suivants révèlent ses orientations autour de 1970: *Les modèles de grammaire et leurs applications à l'enseignement des langues vivantes*, Strasbourg 1970; *Théories grammaticales, descriptions et enseignement des langues*, Paris 1972; *Linguistique et comportement humain. L'analyse tagmémique de Pike*, Neuchâtel 1974. Eddy Roulet s'intéresse ensuite aux problèmes de l'énonciation et à l'analyse du discours, mais développe ces recherches à Genève, où l'Université l'appelle à une chaire de linguistique française; il quitte Neuchâtel en 1977.

À ce moment-là, l'ancien séminaire de linguistique et d'orientalisme vient de s'organiser en un institut, qui regroupe deux chaires, ainsi que le Centre de linguistique appliquée. L'existence d'un poste complet de linguistique générale, depuis 1971, permet à Georges Redard de se consacrer à la seule grammaire comparée. À son départ, en 1976, la charge de cette discipline revient au sousigné. L'enseignement consiste en un cours d'introduction, de visée avant tout méthodologique, et un séminaire sur des problèmes de linguistique indo-européenne. Outre les domaines incontournables de la morphologie historique et de la syntaxe, le programme privilégie l'exploration du lexique comme témoin d'éléments culturels. De même, la recherche porte principalement sur le vocabulaire des institutions.

En linguistique générale, une suppléance assure la continuité jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau titulaire. Georges Lüdi, docteur ès lettres de l'Université de Zurich, arrive chez nous en 1979. Linguiste et spécialiste des langues romanes (français et espagnol, notamment), auteur d'une thèse sur la métaphore, il s'intéresse non seulement à la langue comme système, mais aussi à l'emploi de la langue et aux phénomènes du discours. Les sujets de son enseignement concernent souvent les rapports entre

le code linguistique et le sujet parlant. Font ainsi l'objet de cours la créativité lexicale, le langage publicitaire ou encore le bilinguisme. À ce dernier domaine Bernard Py, professeur de linguistique appliquée depuis 1981, consacre une part importante de son activité. Ainsi, la mise en commun des compétences débouche sur une fructueuse collaboration. Avec la participation de représentants du corps intermédiaire, se forme un groupe de recherche, dont les travaux bénéficieront d'un financement partiel par le FNRS (voir, notamment, G. Lüdi - B. Py et al., *Changement d'usage et langage du changement*, Lausanne 1995; étude réalisée dans le cadre du *Programme national de recherche 21*: «Pluralisme culturel et identité nationale»). Parallèlement à cette activité, l'Institut de linguistique fonde la revue *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* (TRANEL), en 1980. Deux ans plus tard, Georges Lüdi est nommé à Bâle et, après un intérim, Christian Rubattel lui succède en 1984. Formé à l'Université de Lausanne dans les domaines de la philologie classique et de la linguistique, le nouveau professeur embrasse un vaste champ d'études. Ses intérêts vont de Pāṇini aux théories les plus récentes. S'il travaille essentiellement en synchronie, il a aussi les compétences du diachronicien. Depuis sa thèse, soutenue à Neuchâtel en 1978 et intitulée *Fonctions sémantiques et fonctions grammaticales dans la théorie transformationnelle*⁶, ses publications portent sur la grammaire générative, la sociolinguistique, la pragmatique du discours et la syntaxe, la linguistique historique. Ses recherches sur le discours font écho aux travaux de Georges-Eddy Roulet, son directeur de thèse, et, plus généralement, de l'unité de linguistique française de Genève. C'est que Christian Rubattel y a occupé un poste de chef de travaux, de 1980 à 1984. Par la suite, il garde des contacts avec ses collègues genevois, organise avec eux des échanges et des collaborations. Ainsi, en 1985, il publie avec E. Roulet, A. Auchlin, J. Mœschler et M.

⁶ Berne, Lang, 1978.

L'Université et la République

Schelling, *L'articulation du discours en français contemporain* (Berne, Lang; 2^e éd., 1987; 3^e éd., 1991).

En 1987, l'Institut de linguistique s'enrichit d'une quatrième chaire. En effet, François Grosjean, antérieurement professeur à Boston, est alors nommé pour l'enseignement et la recherche en psycholinguistique et en traitement automatique du langage et de la parole. Licencié de l'Université de Paris et porteur du doctorat d'Etat français, il a poursuivi sa carrière aux Etats-Unis. Son retour en Europe et son établissement à Neuchâtel signifient, pour notre faculté, la promotion de disciplines nouvelles dans le domaine des sciences de l'homme. François Grosjean conduit une partie de ses recherches en psycholinguistique du bilinguisme. Au point de vue traditionnel, «qui veut que le bilingue possède deux compétences linguistiques bien spécifiques et isolables» et qu'il soit «en quelque sorte, deux monolingues réunis en une seule et même personne», il oppose la thèse selon laquelle «le bilingue ... est un tout indissociable et manifeste une compétence linguistique globale, unique et spécifique, qui est difficilement décomposable en deux ou plusieurs compétences monolingues» (*SI Information* 30, mars 1991, 14). Cette problématique fait la matière d'un livre: *Life with two languages: an introduction to bilingualism*, Cambridge (Mass.) 1982. D'autre part, le professeur et ses collaborateurs travaillent en psycholinguistique expérimentale et se fixent pour objectif de «contribuer à la découverte des processus mentaux impliqués dans la perception, la compréhension et la production d'un énoncé linguistique» (*loc. cit.*). L'accomplissement de cette tâche, ainsi que la recherche appliquée, requièrent l'utilisation d'instruments. D'où la création du Laboratoire de traitement du langage et de la parole. Le directeur dudit laboratoire et son équipe rendent de nombreux services à des entreprises et à des centres de recherche, qui leur confient des mandats, tels que, par exemple, l'élaboration d'un continuum acoustique, l'évaluation d'un système de reconnaissance

de parole, l'amélioration de la téléthèse de communication «Hector». Enfin, en ce qui concerne l'enseignement, l'offre comprend non seulement le traitement du langage et de la parole, la psycholinguistique expérimentale, le bilinguisme ou la phonétique acoustique, mais aussi un cours sur la statistique. De plus, François Grosjean enseigne dans le cadre de l'orthophonie.

Le premier *Cours pour la formation d'orthophonistes* date de 1963-1965 et tire son origine d'une initiative de Philippe Muller, professeur de philosophie. Les études se font, alors, en deux ans: la première année est consacrée à la formation théorique, la seconde à des stages. Dans le programme, la linguistique occupe une place modeste, avec 1 heure hebdomadaire durant deux semestres. Cet enseignement est confié à Georges Redard. Quant à la phonétique, sa dotation est sensiblement plus élevée: 2 heures en hiver et 1 heure en été. Albert Gilliard en a la charge. Dès le deuxième *Cours*, l'ensemble de la formation connaît un renforcement et sa durée est portée à deux ans et demi. La linguistique et la phonétique y gagnent une présence plus forte et reçoivent le même nombre d'heures: soixante chacune en une année. Ce niveau horaire ne change plus durant une quinzaine d'années, malgré l'augmentation du temps des études - trois ans - à partir de 1969. En ce qui concerne le contenu du cours de linguistique, Georges Redard, puis Georges-Eddy Roulet, présentent les grands domaines de la discipline et expliquent les notions de base de l'étude synchronique. Figurent au programme des sujets tels que la phonologie, la syntaxe, la sémantique, différents modèles d'analyse linguistique, le bilinguisme. De son côté, Albert Gilliard aborde la phonétique articulaire, acoustique et combinatoire; il fait aussi une brève introduction à la phonétique expérimentale. En 1983, la structure des enseignements et de la formation tout entière subit d'importantes modifications. La direction du *Cours*, assumée par Albert Gilliard jusqu'à sa mort, en 1981, est reprise par Bernard Py. La durée des études passe de trois à quatre ans.

L'Université et la République

La part de la linguistique s'accroît. Aujourd'hui, linguistique et pathologie du langage représentent un bon tiers du programme. L'éventail des matières et des disciplines comprend, notamment, les éléments de la linguistique générale, la phonétique, la sociolinguistique, l'analyse conversationnelle, l'acquisition du langage, la psycholinguistique génétique et expérimentale, la neurolinguistique et les troubles du langage.

En conclusion, l'histoire de la linguistique neuchâtelaise reflète l'élargissement constant du champ de la discipline et témoigne d'un esprit d'ouverture, déjà remarquable chez les pionniers du XIX^e siècle. L'ave-

nir ouvre de vastes perspectives à la recherche, non seulement dans les matières les plus récentes, mais aussi dans les domaines plus anciens de la linguistique historique et de la comparaison des langues indo-européennes.

Claude Sandoz
Institut de linguistique
Faculté des lettres et sciences humaines ■